

ASSEMBLÉE STATUTAIRE :

La CRCC de Versailles et du Centre place la santé des dirigeants et des auditeurs légaux ainsi que la transformation de la profession au cœur de ses priorités

Le 3 septembre 2025, la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles et du Centre (CRCC) tiendra son assemblée statutaire à Olivet, près d'Orléans. Ce rendez-vous marque une étape importante pour la profession, dans un contexte de transformation profonde des pratiques, des attentes sociétales et de l'équilibre humain dans le monde de l'audit.

Organisée sous la présidence d'Emmanuel Cordier, élu à la tête de la CRCC fin 2024, cette assemblée réunira plus d'une centaine de professionnels issus des dix départements couverts par la Compagnie, ainsi que la présence de parties prenantes économiques, institutionnelles et judiciaires des régions Île-de-France et Centre-Val de Loire.

UNE CONFÉRENCE INÉDITE SUR LE STRESS ET LE PLAISIR AU TRAVAIL

Cette année, la CRCC de Versailles et du Centre a souhaité mettre à l'honneur un sujet encore peu abordé dans la profession : la santé mentale. La conférence **«La santé mentale – focus sur le stress et le plaisir»**, animée par Philippe Rodet, médecin urgentiste et spécialiste de la gestion du stress, permettra d'interroger le rapport au travail, l'usure psychologique et les leviers du bien-être pour les professionnels exerçant des fonctions à haute responsabilité.

À l'heure où les obligations légales, les transformations numériques et la complexité réglementaire s'intensifient, **cette intervention vient rappeler que la performance durable ne peut s'envisager sans équilibre personnel ni engagement collectif.**

UNE NOUVELLE GOUVERNANCE ENGAGÉE AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES

Depuis le 1er novembre 2024, **la CRCC de Versailles et du Centre est présidée par Emmanuel Cordier**, ancien Premier Vice-Président et membre du Conseil de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes (CNCC). Emmanuel Cordier a succédé à Philippe Vincent, désormais Président de la Compagnie Nationale. À ses côtés, Valentin Ryngaert assure la fonction de Premier Vice-Président. **Ce tandem incarne une gouvernance renouvelée, engagée dans une dynamique de proximité renforcée, de valorisation de la diversité des modes d'exercice** — TPE, ESS, secteur public, groupes internationaux — et de **soutien actif aux professionnels face aux grands défis liés à la durabilité, l'attractivité, la digitalisation et l'intégration de l'intelligence artificielle.**

La tenue de la journée institutionnelle à Olivet, au cœur de la région Centre-Val de Loire, illustre cette **volonté de mailler l'ensemble des 10 départements du ressort**, couvrant plus de 50 000 km² répartis sur les Cours d'appel de Versailles, Bourges et Orléans. En 2024, ce sont **64 événements, plus de 1000 professionnels formés et de nombreux outils métiers opérationnels qui ont été déployés** pour faciliter l'exercice de la mission d'audit légal et entretenir le lien confraternel sur l'ensemble du territoire.

DURABILITÉ, INTELLIGENCE ARTIFICIELLE, ESS : LES GRANDS CHANTIERS 2025

Au cœur des travaux de l'année 2025 figurent l'accompagnement des commissaires aux comptes dans la certification des données de durabilité, l'un des volets clés de la directive européenne CSRD. Près de 140 membres de la CRCC ont d'ores et déjà obtenu leur Visa Durabilité, signe d'un fort engagement pour accompagner les PME et les associations dans leur transition environnementale et sociétale.

Autre priorité : **l'intelligence artificielle appliquée à l'audit**. La CRCC soutient l'usage de technologies innovantes, sans renoncer à l'éthique, à l'indépendance ni au jugement professionnel. Un cycle de formations spécifiques sera lancé dès la rentrée.

La CRCC poursuit également son action dans le secteur de l'Économie sociale et solidaire, qui représente 7,2 % de ses mandats. En partenariat avec les mairies et les institutions locales, des conférences sont organisées dans tout le ressort pour sensibiliser les dirigeants associatifs à la bonne gestion et à la transparence financière.

Ces évolutions renforcent également les liens entre commissaires aux comptes, magistrats, experts-comptables, avocats ou encore dirigeants d'entreprise, dans une logique interprofessionnelle de confiance, de prévention des risques et d'accompagnement à la transformation des modèles.

Emmanuel Cordier, Président de la CRCC de Versailles et du Centre, déclare, *"Ces trois axes — durabilité, intelligence artificielle et ESS — incarnent les transformations profondes de notre société. Notre responsabilité collective est d'y répondre avec rigueur, anticipation et pédagogie. Mais ces mutations ne doivent pas faire oublier une autre réalité : celle de l'humain au cœur des organisations. En tant qu'auditeurs légaux, nous avons aussi un rôle de vigie face aux risques psychosociaux, de déséquilibres managériaux ou de tensions qui fragilisent la gouvernance. Parler de santé mentale aujourd'hui, c'est aussi prendre nos responsabilités en tant que tiers de confiance".*



La gouvernance actuelle ambitionne de prolonger cette dynamique à l'horizon 2026, en renforçant les partenariats territoriaux et en anticipant les évolutions réglementaires, technologiques et humaines de la profession.

À propos de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes (CRCC) de Versailles et du Centre :

La Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles et du Centre (CRCC) est l'instance représentative des Commissaires aux comptes au niveau local. Le périmètre de la CRCC de Versailles et du Centre couvre 3 Cours d'Appel (Versailles, Bourges et Orléans) et 10 départements. Ce vaste territoire de près de 50 000 km² occupe une position stratégique puisqu'il se déploie sur les bassins économiques de tout premier plan de l'ouest de la région Ile-de-France ainsi que la région Centre-Val de Loire. Cela représente un bassin de 7 millions d'habitants, 144 villes de plus de 10 000 habitants, 535 000 entreprises et 121 500 associations. Dotée de la personnalité morale, elle est administrée par un Conseil régional composé de 22 élu(e)s. Son rôle principal est la défense, la promotion et le respect des règles dans l'exercice du commissariat aux comptes. Elle est au service des professionnels, les accompagne et les guide dans leur exercice quotidien. La Compagnie Régionale veille également au respect des règles déontologiques, légales et réglementaires qui régissent la profession ainsi qu'aux diverses obligations professionnelles qui incombent à ses membres. En relais de la Compagnie Nationale (CNCC), elle entretient des liens directs et réguliers avec les professionnels, les pouvoirs publics et les régulateurs.

CONTACT PRESSE

Agence Giesbert & Mandin - Groupe Intelligible pour la CRCC de Versailles et du Centre
Léa Villot • 06 89 89 17 96 • l.villot@giesbert-mandin.fr